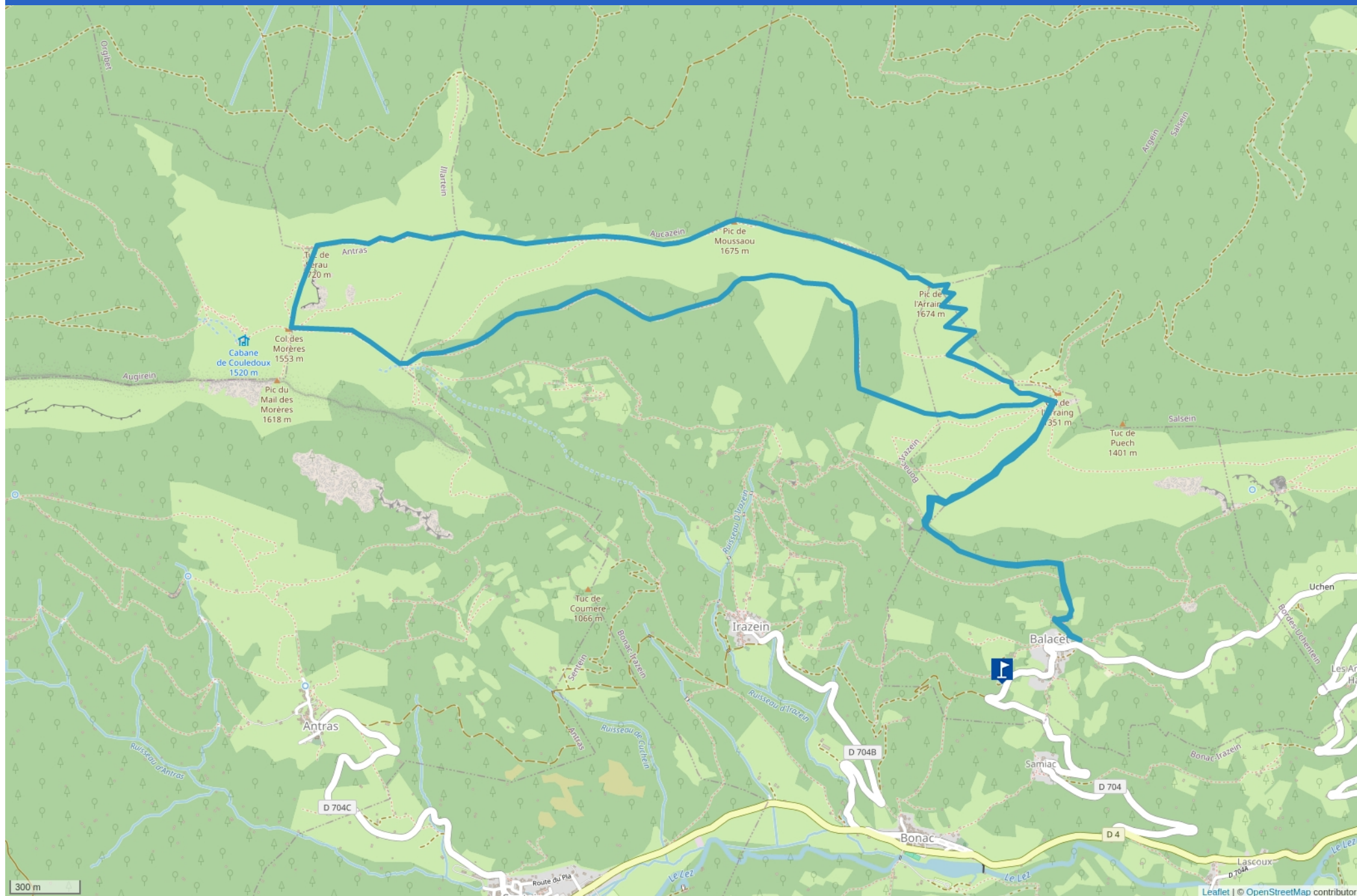


SOULANE DU BIROS - VARIANTE PAR PIC DE SÉRAU



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



Mise à jour le 27/03/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

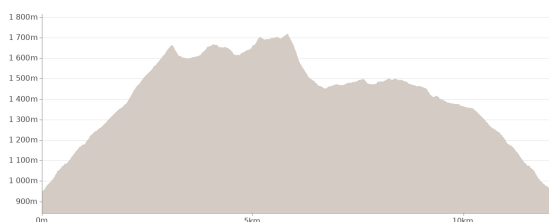
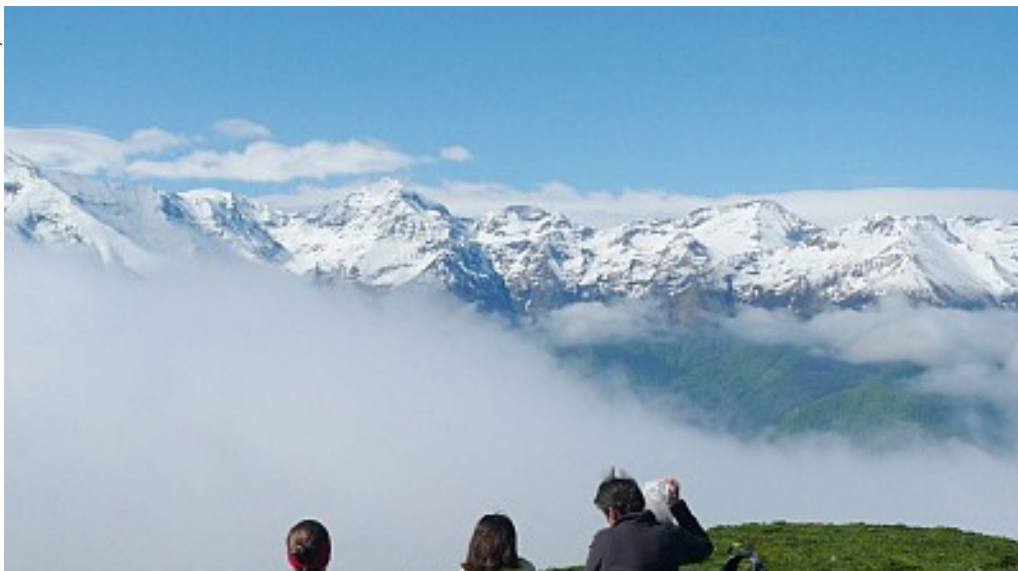
Soulane du Biros - Variante par Pic de Sérau

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**


Validé par la FFRandonnée
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"
www.cirkwi.com/circuit/664973



Office de tourisme Couserans Pyrénées



Départ : 09800 BALACET


 11.84 km

 5h10

Moyen 

 maxi 1716 m

 800 m

 mini 943 m

Cette randonnée est un parcours de moyenne montagne évoluant dans le cadre d'une riche beauté et d'un panorama splendide, sur l'intérieur des montagnes et des vallées du Castillon. Attention à la chaleur sur certains versants. Attention à la chaleur sur certains versants.

TOPO/PAS À PAS

Départ: prendre le sentier à gauche au

1/ Lavoir de Balacet 0h - 920 m

Prenez à gauche le sentier rouge et jaune du tour du Biros. Raide au départ, il traverse la forêt et rejoint la prairie jusqu'à la cabane et le

2/ Col d'arraing 1h05- 1350 m (point d'eau qui peut être à sec en été)

Quittez le tour du Biros pour suivre les balises jaunes qui grimpe rapidement derrière la cabane à gauche. Les sentes (Nord-Ouest puis Nord) s'élèvent en lacets au
3/ Sommet du Pic d'Arraing 1h55 - 1674 m
Poursuivez la crête au Nord-Nord-Est qui redescend d'abord, remonte aux pics de Moussaou, puis de Mardans avant d'atteindre le
4/ Pic de Sérau 3h30 - 1720 m
Vous descendez pleine pente jusqu'au
5/ Col des Moreres 3h50 - 1530 m
Vous récupérez le tour du Biros (rouge et jaune) et descendez au cirque des Morères puis à gauche vous passer devant la cabane. Le sentier vous ramène, par une longue traversée de la soulane, au
6/ Col d'arraing 4h50 - 1350 m
Vous retrouvez l'itinéraire de départ pour rejoindre le
7/Village de Balacet 5h10 - 920 m

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Accès routier : De Castillon, prenez la D4 vers Sentein sur 8 kms, puis à droite jusqu'au parking de Balacet, à l'entrée du village.

Ensuite vous traversez le village pour prendre le sentier à gauche au lavoir.

Parking de Balacet à l'entrée du village

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

PASSAGES DÉLICATS

Randonnée non recommandée en cas de fort enneigement

NATURE DU TERRAIN

Rocher

Terre

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

Carte IGN TOP 25 1947 OT ASPET PIC DE MAUBERMÉ

CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com

Site web : <https://www.tourisme-couserans-pyrenees.com/>

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



Mise à jour le 27/03/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

Facebook : <https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/>

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Prévoir de l'eau pour ce parcours. L'itinéraire présente peu de point de ravitaillement sur l'itinéraire.

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écarter-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

